

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 172

Artikel: Etat civil : Breuleux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

duvet tout en leur permettant sans effort de piquer au billot. Comme boisson, de l'eau pure ferrée, dès le troisième jour déjà tous les poussins s'en trouvent bien; cette boisson pour toutes les volailles est la meilleure. De temps à autre du lait coupé d'eau ou du petit lait. Le lait pur occasionne la diarrhée. Un procédé très pratique, c'est de faire du lait cuit. On dépose du lait dans un vase, on l'écume, on le laisse un jour ou deux, puis lorsqu'il est bien caillé, on fait cuire au bain-marie et on passe. La partie dure ou caillée est une friandise pour les poussins, lorsqu'on l'émiette, vous les voyez sauter, gambader de tous côtés, se tirailler un morceau plus succulent, c'est un vrai régal pour eux. Le petit lait sert à faire la pâtée, la crème qui est toujours la bienvenue.

Le rehersage est, comme son nom l'indique une opération qui consiste à herser le sol de nouveau quand la semence a pris quelque développement. Dans la pratique, certains fermiers ne manquent jamais de reherser leurs avoines et même assez souvent de reherser les froments d'hiver, quand ils les trouvent languissants au printemps. Ils ont presque toujours lieu de s'en applaudir. On reherse les avoines afin surtout de donner un binage et de faire périr les mauvaises herbes et en particulier la moutarde sauvage.

Dans les terres noires où la couche du sol est lisse, luisante et dure, le but principal est de briser la croûte qui se forme à la surface des terres battues par les pluies, pour dégager le collet de la plante et aérer le sol dans lequel les racines cherchent la vie. Le jeune plant qui traverse cette couche est mal à l'aise et semble vouloir se faner. Le collet de la plante, ce nœud vital des végétaux, se trouve étreint comme dans un carcan ou un étoupe par cette croûte durcie du sol, qui, d'un côté, lui donne, paraît-il, tout ce qu'il faut par l'intermédiaire des suçoirs de ses racines, et qui, de l'autre, empêche en quelque sorte la translation des principes nutritifs par les canaux trop comprimés à cette sorte de limite entre la partie de la plante engagée dans la terre et celle qui est dans l'air.

Qu'on choisisse au printemps une pièce d'avoine, la plus mal venante de toutes celles qui souffrent de cette sorte d'étouffement et d'étranglement. On se procurera ensuite un rouleau et une herse ordinaire, à pointes mieux effilées, médiocrement émoussées. Avec ces deux instruments, traînés chacun par un bon cheval, on se rendra sur le champ d'expérience; le rouleau sera promené sur toute la surface du sol qu'il crèvera en mille endroits, tout en pulvérisant les mottes qui se rencontreront sur son passage. On conduira ensuite la herse partout où le rouleau aura passé lui-même, afin d'éparpiller et de diviser encore les parcelles de terre déjà désagrégées par la compression. Ne pas s'effayer si quelques brins d'avoine sont arrachés et jetés çà et là, les racines en l'air, derrière la herse; pour un de perdu, il en repoussera quatre.

La pluie est, dans ce cas, le seul péril à appréhender, quand elle survient trop immédiatement après cette opération, qui n'est, on le voit, qu'un binage et un sarclage exécutés sur une grande échelle et d'une manière expéditive.

Il suffira de quelques jours de beau temps pour rendre manifeste la différence du champ rehersé de ceux qui ne le sont pas. Mais le fait aura surtout une évidence au moment de la récolte, puisque, toutes choses égales, on obtiendra au moins de 2 à 3 grains pour un de plus

que si l'on eût laissé les choses dans leur état accoutumé.

Pour faire cet essai, il importera de choisir le moment où l'avoine n'est pas encore très haute; si l'on attendait, en effet, qu'elle fût sur le point d'épier, l'opération serait nuisible au lieu d'être salutaire. Ainsi l'on doit agir avant l'épiage: après, il y aurait témérité.

M. de Chasteigner indique, dans la *Nature*, un moyen sûr et facile qui depuis des années lui réussit infailliblement pour détruire les chenilles sur les arbres fruitiers. C'est le soufre sublimé ou trituré très fin. Il y a une vingtaine d'années, M. de Chasteigner faisait souffrir une vigne atteinte par l'oidium. Des pommiers en pleine végétation étaient attaqués par des chenilles. Passant près de l'un deux, un des ouvriers envoyait un coup de soufflet; il les vit se tordre, lâcher prise et tomber mortes sur le sol. L'épreuve fut répétée, le résultat fut toujours le même. On traita alors par le soufre, lancé avec le soufflet, les pommiers entiers. Le résultat fut complet. A partir de ce moment, les chenilles moururent, les pommiers reprirent leur végétation et restèrent jusqu'à la récolte vigoureux et couverts de fruits au milieu de ceux des contrées voisines, entièrement dépouillés.

La morille cultivée

C'est là un problème tentant non seulement pour les amateurs plus ou moins passionnés de ce champignon, mais surtout pour les horticulteurs. Depuis longtemps déjà ces derniers ont tenté l'expérience, mais ce succulent végétal n'avait point encore voulu répondre à leurs avances, la morille cultivée n'étant pas connue.

Or, aujourd'hui un chercheur, opiniâtre sans doute, aurait eu raison de l'inflexibilité de cette indocile végétation. Il aurait trouvé le moyen de procurer une sorte de production artificielle du rare champignon. Et ne croyez pas, chers lecteurs, qu'il a eu recours pour ce faire, à des artifices ou découvertes extraordinaires. La science elle-même ne lui a été qu'un moindre auxiliaire. Voyez plutôt, comment il relate, dans le *Journal d'agriculture pratique*, la mise à exécution de son procédé, assez semblable à la culture habituelle des champignons de couche.

La couche est composée de $\frac{2}{5}$ de terre prise dans un lieu où avaient crû des morilles; $\frac{2}{5}$ de terre enrichie avec de la gadoue de ville; $\frac{1}{5}$ de bois pourri. « Ma couche ainsi formée, dit l'auteur, j'y semai des fragments de morilles. L'an dernier, ma récolte de morilles est montée jusqu'à 13 kilos 500 grammes sur un espace de 3 m. 50 carrés. La production régulière a commencé dès les premiers jours d'avril, pour durer jusqu'à la mi-juillet. Cette année, ma couche a recommencé sa production à la même époque que l'an dernier, etc. »

Simple, n'est-ce pas cette culture? Si élémentaire que nous ne doutons pas de voir la légion, grande partout, dans nos parages, des chercheurs de morilles, en user largement pour leur grand plaisir et pour le plus grand bonheur des gourmets.

Menus propos

Un correspondant de la *Gazette de St-Petersbourg* a interviewé M. Reinach, membre de l'Institut de France qui se trouve en ce moment à St-Petersbourg. L'un des amis les plus sincères de Dreyfus et voici ce que M. Reinach a communiqué sur l'ex-prisonnier de l'île du Diable:

Si je ne me trompe, il (c'est-à-dire Dreyfus) se trouve maintenant près de Genève et travaille assidûment pour terminer son livre qui étonnera le monde entier, dans 3 semaines. Vous n'ignorez pas que Dreyfus pendant son séjour à l'île du Diable, a tenu très fidèlement son journal et voilà le livre qu'il va maintenant éditer et qui est en somme le recueil des impressions qu'il a éprouvées pendant sa captivité. Ce livre aura pour titre: « Cinq ans de ma vie » et présentera un travail de forte dimension.

— Avez-vous vu ce journal?

— Plus d'une fois, j'ai parlé de ce livre avec Dreyfus.

D'après ce que j'en sais, il sera très intéressant, non seulement comme récit de ce qu'il a supporté, mais c'est plutôt un livre scientifique. Il faut vous dire que Dreyfus pendant sa réclusion à l'île du Diable a voué son temps à l'étude des hautes mathématiques et à la lecture de Shakespeare dans le texte.

Les œuvres de la littérature moderne étaient défendues au prisonnier; on lui permit de lire seulement les livres édités jusqu'à son arrestation.

Dreyfus s'efforçait surtout à l'étude des hautes mathématiques et l'entraînement de cette branche se réfléchit entièrement dans son livre.

D'après le journal de Dreyfus, on doit conclure que c'est un véritable mathématicien.

A la question, si les enfants de Dreyfus étaient au courant de ce qu'il est arrivé à leur père, Reinach a répondu:

— Maintenant, naturellement, les enfants sont au courant de l'« histoire » de leur père. Quand Dreyfus était en prison, leur mère savait le leur cacher et elle le faisait très adroitement.

— Comment Dreyfus a-t-il rencontré Picard?

— Naturellement que Dreyfus a remercié le colonel pour ses rapports avec lui. Vous devez savoir que Dreyfus pendant son emprisonnement à l'île du Diable ignorait que Picard le défendit. Dreyfus l'a seulement su après sa mise en liberté. A propos finit Reinach, ce doit être très intéressant pour vous de savoir que Picard parle bien le russe.

Etat civil

BREULEUX.

Mois de Janvier, Février et Mars 1901.

Naissances.

Janvier. — Du 5. Pelletier Marius-Arnold, fils de Jules et de Daria, né Bilat, au Roselet. — Du 11. Boillat Paul-Max, fils de Achille et de Lucia, née Juillerat au Cerneuveuil. — Du 17. Bögli Auguste-Jean, fils de Jean et de Maria, née Froidevaux, aux Fonges. — Du 21. Triponez Marthe-Marie-Irmine, fille de Stanislas et de Henriette, née Queloz, aux Breuleux.

— Du 24. Glatz Emile, fille d'Emile et de Emma, née Québatte, aux Breuleux. — Du 24. Bigler Cécile-Maria, fille d'Edouard et de Virginie, née Voirol, aux Ravières.

Février. — Du 2. Willemain Valérie-Augusta, fille de Arthur et de Elmire, née Theurillat, aux Breuleux. — Du 7. Hamel Marie-Marguerite, fille de Aurèle et de Marie, née Boillat, aux Breuleux. — Du 12. Jeandupeux Cécile-Lucia, fille de Charles et de Léa, née Chapatte aux Breuleux. — Du 12. Clémence Ernest Germain, fils de Paul et de Agripine, née Humair au Cratat-Loviat. — Du 17. Froidevaux, Maria-Juliette, fille de Paul et de Aline, née Jeannoutot, aux Vacheries. — Du 18. Boillat Hélène-Blandine-Bernadette, fille de Numa et de Louise, née Froidevaux à La Chaux. — Du 18. Donzé Isabelle-Hélène-Maria, fille de Joseph et de Clarisse, née Boillat, à La Chaux. — Du 18. Aubry René-Ali, fils de Charles, et de Bertha, née Rebetze, aux Breuleux. — Du 21. Aubry Charles-Marc, fils de Charles et de Euphrasie, née Québatte, aux Breuleux. — Du 23. Boillat Lucie-Marie-Victorine, fille de Aurèle et Irmine née Joly, à La Chaux.

Mars. — Du 3. Aubry Edmond-Félicien, fils d'Edmond et de Udina, née Boillat, à La Chaux. — Du 4. Chappatte Jean-Cyprien, fils de Jules et de Cécile, née Chappatte, aux Breuleux. — Du 8. Joly Marin-Maurice, fils de Emile et de Anna née Triponez aux Breuleux. — Du 10. Donzé Emile fils de Emile et de Ida née Marchand aux Breuleux. — Du 28. Caldeleri Victor-Manuel, Battista et de Anna, née Huguenin, aux Breuleux. — Du 28. Boillat Gervais-Joseph, fils de Paul et de Julia, née Chappatte, à La Chaux. — Du 28. Voirol Anna-Marie, fille de Joseph et de Bertha, née Boillat, à La Chaux. — Du 31. Donzé Abel-Numa, fils de Louis et de Bertha, née Schwarb aux Breuleux.

Mariages.

Janvier. — Du 23. Baume Joseph-Aurélien, voiturier des Breuleux, et Aubry Maria-Emilia, horlogère de Epiquez, aux Breuleux.

Février. — Du 15. Benhard Louis-Joseph, coiffeur de Delle, et Schöni-Lina-Bertha, servante de Sumiswald aux Breuleux.

Décès.

Janvier. — Du 5. Pelletier Marius-Arnold, fils de Jules au Roselet, né en 1901. — Du 22. Aubry Mélanie-Virginie, célibataire, fille de Constant de La Chaux, née en 1845.

Février. — Du 5. Cattin Marie-Louise, née Rollat, épouse de Joseph, née en 1856. — Du 17. Froidevaux Robert-Onésime, fils de Elie aux Vacheries né en 1898. — Du 22. Thiévent Célestine, née Brossard, veuve de Justin née en 1818.

Mars. — Du 3. Froidevaux Arsène-Justin, célibataire, fils de Victor né en 1851. — Du 5. Gerber Caroline-Julie, épouse de Pierre Gerber, aux Chaux née en 1865. — Du 10. Berger Ida-Alice, fille de Jean, au Peu Girard née en 1900. — Du 28. Jeanbourquin Louise-Marie-Cécile, fille de Jules et de Cécile, née Aubry, née en 1900. — Du 29. Aubry-Charles-Marc, fils de Charles et de Euphrasie née Québatte, né en 1901.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 171 du *Pays du Dimanche* :

666. CHARADE.

Platon.

667. SYNONYMES.

Chaque tête.

CHasser.	— Briser.
HAbile.	— Adroit.
DRivée.	— Venue.
QUittance.	— Acquit.
ENir.	— Joindre.
LEève.	— Disciple.
TEétu.	— Opiniâtre.
ETampe.	— Image.
LESar.	— Empereur.
EQuilibrer	— Pondérer.

668. CONTRAIRES.

Chaque avis.

CHair.	— Obscur.
HEur.	— Malheur.
VActivité.	— Nonchalance.
QUerelle.	— Réconciliation.
ENité.	— Pluralité.
ELever.	— Abaisser.
AVme.	— Corps.
VLif.	— Lent.
IGNorant.	— Instruit.
Sommet.	— Base.

669. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

AB SA LON
SA RI GUE
LON GUE VILLE

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM Le pilier du cercle Industriel à Neuveville; Djoset, président di Club di Coinat à Chevenez; Appoline Froidevaux à Saignelégier; La Julia au fort Chabrol à Chevenez; Le secret de polichinelle; Les déboires d'un complet le soir du 14 avril à Porrentruy, (tableau vivant en un acte); Langha Marina, l'auteur du nouveau drame « La fin tragique d'un bol de Sarreguemines, ou l'effondrement de la céramique. »

674. LOGOGRIPHE.

Mon tout va sur sept pieds; rapide, infatigable, Balançant mollement son grand corps, on dirait Un vaisseau naviguant sur une mer de sable; Une lettre de moins, et voici qu'apparaît Un groupe de maisons perdu dans la campagne; Coupez, rompez encor mon tout décapité, Je suis un pur esprit fait pour l'éternité, Et l'on me voit jaillir au flanc de la montagne.

675. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — L'art n'est pas bien vendu.
- N° 2. — Il faut que je vise la gazelle.
- N° 3. — Vice et rien ne mordent pas ensemble.
- N° 4. — Celui qui somme vite sonne deux mois.
- N° 5. — Le page fuit au jour.
- N° 6. — Chacun rit du lien de son cœur. et personne n'ose en lire de son esprit.

676. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales forment les noms de deux objets dont se sert le caricaturiste :

X X X X	1. Terrain clôturé.
X X X X	2. Couleur du firmament.
X X X X	3. Père.
X X X X	4. Ville de France.
X X X X	5. Répétition du son.
X X X X	6. Néant.

677. DICTIONNAIRE PITTORESQUE.

Quelle est l'origine de cette locution populaire :

Faire du Dix-huit?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 30 courant.

Publications officielles

Mises au concours

La place de cantonnier route Courrendlin-Vicques-Courchapoix (640 fr. traitement avec 5 jours de travail). S'inscrire jusqu'au 25 avril au secrétariat de préfecture à Delémont.

Convocations d'assemblées.

Soubey. — Le 21, assemblée bourgeoise après l'office pour nommer un bourgeois.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 21 pour passer les comptes.

Bassecourt. — Le samedi 20 à 8 h. du soir pour s'occuper de réparations de chemins, du placement d'un bassin de fontaine, nommer un membre de la commission des écoles primaires, plaider la garde des troupeaux, etc.

Breuleux. — Lundi 29 à 3 h. pour passer les comptes, décider un emprunt et statuer sur la construction de rigoles.

Fontenais-Bressaucourt. — Assemblée paroissiale le 21 après l'office pour passer les comptes.

Buix. — Le 21 à 2 h. pour s'occuper à nouveau de la question des eaux et prendre une décision concernant la composition de la commission des eaux.

Courgenay. — Le 21 à 1 h. pour statuer sur une demande de révision partielle du règlement d'organisation et s'occuper des réparations d'un chemin.

Fregécourt. — Le 28 à 2 h. pour passer les comptes; s'occuper d'une prise d'actions pour la halte projetée entre Alle et Miécourt.

Glovelier. — Le 21 à 2 h. pour passer les comptes, s'occuper d'établissement de rigoles, d'un règlement sur l'école complémentaire, de la prise des taupes, etc.

Mobelier. — Le 21 à midi pour passer les comptes.

Feuchappatte. — Le 22 à 1 h. passer les comptes, statuer sur une demande d'achat de terrain etc.

Bourrignon. — Le 28 à 2 h. pour passer les comptes, décider des réparations, etc.

Courtedoux. — Le 21 à 12 h. 2 pour passer les comptes.

Courchapoix. — Le 21 à 2 h. pour passer les comptes, décider si on augmentera des traitements.

Fleujouse. — Le 28 à 1 h. pour ratifier l'achat d'immeubles, s'occuper d'une prise d'actions au régional P. B., passer les comptes.

Rebevelier. — Le 21 à 2 h. pour plaider la garde des troupeaux, passer les comptes et statuer sur une demande de passage.

Soyhières. — L'assemblée communale convoquée pour le 14 aura lieu le 21 avec les mêmes tractanda.

Montignez. — Le 28 à 3 h. pour passer les comptes, nommer le garde-champêtre, s'occuper des chemins.

Cote de l'argent

du 17 avril 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. 50 le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. 50 le kilo

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.